

Le projet de loi C-38 :
Une offensive du gouvernement conservateur contre l'environnement

Montréal, le 8 juin 2012 – Le gouvernement conservateur se surpasse avec son projet de loi C-38 de réingénierie de l'État canadien. En adoptant cette loi-mammouth qui modifierait d'un seul coup 69 lois, il démontre un manque de respect des institutions non seulement parlementaires mais aussi de toute la population soucieuse de la protection de l'environnement, car il s'agit d'un effort calculé pour affaiblir les outils législatifs et leurs mécanismes d'application. De ce fait, le Premier ministre du Canada montre à visage découvert la relation clientéliste entretenue entre le milieu des affaires, notamment les industries pétrolière et gazière, et son gouvernement.

Pour les groupes écologistes et la communauté scientifique, la loi C-38 représente une attaque frontale contre les mesures de protection de l'environnement. Ce projet de loi limite l'étendue du mandat et les ressources de l'Agence canadienne d'évaluations environnementales; il laisse libre cours à l'influence partisane en accordant plus de pouvoirs discrétionnaires au ministre de l'Environnement; et il amende la Loi sur les pêches, une loi essentielle pour la préservation des écosystèmes. Le gouvernement conservateur nie ainsi les engagements du Canada vis-à-vis la communauté internationale : qu'un projet détruise l'habitat du poisson ne l'inquiète pas le moins du monde, à moins qu'il s'agisse d'une espèce de poissons ayant une valeur marchande, et encore! Il profite de surcroît de cette loi pour légaliser son retrait du protocole de Kyoto, pour retirer tout soutien financier à des groupes écologistes ciblés, pour congédier nombre de scientifiques et ainsi de suite.

La Fondation Rivières se joint aux 400 groupes écologistes, aux partis d'opposition, au Barreau du Québec et à la communauté scientifique canadienne pour dénoncer ardemment ce projet de loi. Elle applaudit les démarches menées par tous les acteurs de la scène politique fédérale à la Chambre des Communes qui s'opposent fermement à ce projet de loi qui mine les fondements de la démocratie parlementaire canadienne.

La Fondation Rivières encourage aussi tous les citoyens à manifester leur indignation par écrit aux députés conservateurs, à appuyer les consultations du Nouveau Parti Démocratique, du Bloc Québécois, à signer les pétitions du Parti Libéral et du Parti Vert du Canada et à se mobiliser, notamment autour de la campagne « Silence, on parle. »

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contact: Alain Saladzius, vice-président, 514 924-2013